



## e-DO VIH/sida

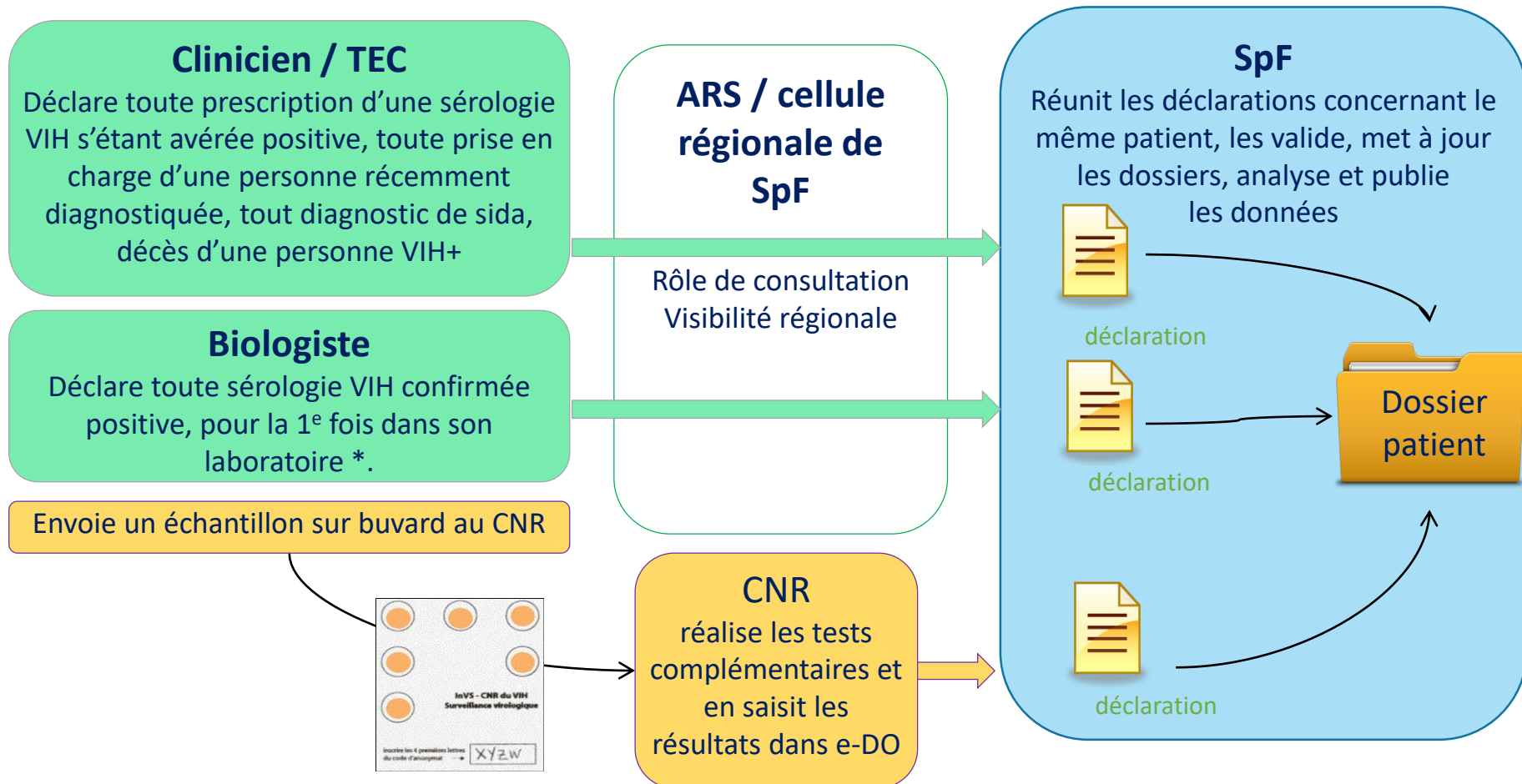
Tutoriel : faire une déclaration d'infection à VIH  
(pour le biologiste / la personne autorisée par un  
biologiste)

	page
Circuit de déclaration VIH	3
Critères de déclaration VIH pour le biologiste	5
Faire une déclaration VIH	7
Retrouver une déclaration VIH	19
Besoin d'aide?	22

# CIRCUIT DE DÉCLARATION VIH

### Circuit de télé-déclaration VIH via e-DO

- La déclaration du VIH est effectuée en parallèle par le clinicien et le biologiste
- Le CNR participe dans le cadre de la surveillance virologique du VIH



\* Même si la personne a été testée positive auparavant dans un autre laboratoire, et même si le 2<sup>e</sup> prélèvement nécessaire à la validation du résultat n'a pas été obtenu.

# CRITÈRES DE NOTIFICATION D'UNE INFECTION À VIH, POUR LE BIOLOGISTE

## La déclaration obligatoire (DO) du VIH : critères de déclaration pour le biologiste

**Confirmée positive** selon la réglementation en vigueur  
[[Arrêté du 28 mai 2010 fixant les conditions de réalisation du diagnostic biologique de l'infection à virus de l'immunodéficience humaine \(VIH 1 et 2\)](#)]  
Les profils incomplets de Blot, témoins d'une contamination très récente (profil de séroconversion) sont également à déclarer.

### Pour la 1<sup>ère</sup> fois pour son laboratoire :

si une personne est confirmée positive plusieurs fois dans un même laboratoire, le biologiste ne la déclare qu'une fois.

Par contre, il n'a pas à rechercher les antécédents de test dans un autre laboratoire, et doit déclarer tout diagnostic même si la personne avait déjà été confirmée VIH positive dans un autre laboratoire.

**Le biologiste doit déclarer toute sérologie VIH confirmée positive pour la 1<sup>ère</sup> fois pour son laboratoire, même si le second prélèvement nécessaire à la validation de la séropositivité n'a pas pu être obtenue.**

Lorsque la sérologie est **soustraité** à un autre laboratoire, c'est le 1<sup>er</sup> laboratoire ayant pris en charge le prélèvement, qui doit faire la DO.

Cas particulier : chez les enfants de moins de 18 mois nés de mère VIH+, une sérologie positive ne permet pas de confirmer l'infection de l'enfant et n'est donc pas à déclarer. Le critère de déclaration pour des patients de cet âge est un résultat positif (ARN, ADN) sur 2 prélèvements différents.

Cas particulier : les **sérologies réalisées dans un cadre anonyme** ne peuvent être déclarées que lorsque l'anonymat est levé

## FAIRE UNE DÉCLARATION VIH

# Faire une déclaration 1/11

*Pour faire une nouvelle déclaration, dans le menu « Mes déclarations », cliquer sur « Effectuer une déclaration »*

The screenshot displays the e-DO interface with a navigation menu at the top. The 'Mes déclarations' menu is open, showing options: 'Effectuer une déclaration', 'Mes déclarations à envoyer', 'Mes déclarations envoyées', 'Mes déclarations à compléter', and 'Rechercher des déclarations'. A red arrow points to 'Effectuer une déclaration' with the text 'cliquer ici'. Below the menu, there are sections for 'Accès direct' (with a '29' badge) and 'Informations' (with news items from 2022 and 2021). At the bottom, a blue button 'Changer de profil/maladie' is highlighted with a red arrow and text explaining it as a shortcut for users with multiple practice locations.

**Accueil** | **Mes déclarations** | **Mes profils** | **Personnes autorisées** | **Mes rapports**

Accueil

**Accès direct**

- Effectuer une déclaration ← cliquer ici
- Mes déclarations à envoyer
- Mes déclarations envoyées
- Mes déclarations à compléter
- Rechercher des déclarations 29

📅 Déclarat: Saisir une déclaration papier

**Informations**

**14/04/2022 : Ouverture de la télédéclaration de la Tuberculose**  
Plus d'information et tutoriels actualisés VIH/sida et tuberculose

**04/02/2021 : Surveillance virologique du VIH**  
Depuis 01/2020, les ARS n'ont plus la charge de transmettre les résultats de la surveillance virologique du VIH en ligne, sur le lien suivant : <http://moncouponlibre.santepubliquefrance.fr>  
[Code de la commande à recopier : KITVIR012020]

L'équipe e-DO  
<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-a-declarer>

**Changer de profil/maladie** ← raccourci permettant au déclarant ayant plusieurs lieux d'exercice, et donc plusieurs profils dans e-DO, de choisir l'établissement pour lequel il réalise la déclaration

Clinicien - LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE - (1 déclaration(s) à envoyer)  
Clinicien - HIA LEGOUEST - (2 déclaration(s) à envoyer)



## Faire une déclaration 2/11

Cet écran permet de choisir le type de déclaration à faire. Sur e-DO, les biologistes peuvent :

- déclarer un nouveau diagnostic VIH (cocher VIH/sida)
- mais aussi participer au recueil annuel de l'activité de dépistage du VIH (cocher LaboVIH)
- ou déclarer une tuberculose

Accueil | Mes déclarations | Mes profils | Mes rapports

Accueil > Mes déclarations > Choix de la déclaration à effectuer

### Choix de la déclaration à effectuer

Votre déclaration concerne

- Labo Vih
- VIH / Sida
- tuberculose

**cliquer ici** ←

Annuler ←

→ Continuer

---

En savoir plus  
Mentions légales | Contact | 1.4.4 du 18/08/2022

Santé publique France

ars

# Faire une déclaration 3/11 : établir le code d'anonymat

*Pas d'information nominative dans la déclaration!*

→ *Le code anonymat est le seul moyen pour Santé publique France de savoir si plusieurs déclarations concernent le même patient*

## Génération du code anonymat

Cette déclaration sera associée à votre profil actuellement actif **MATHIAS BRUYAND** et au lieu d'exercice **LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE**.  
Pour modifier ces informations, vous pouvez [changer de profil](#).

Le code anonymat est généré à partir des informations ci-dessous à saisir. Il permet de protéger l'identité du patient :

- Son prénom, l'initiale de son nom, ses jour et mois de naissance, ne sont jamais visibles par Santé publique France et ne sont pas conservés par l'application e-DO
- L'algorithme utilisé pour créer ce code est irréversible (à partir d'un code, il est impossible de retrouver les informations saisies)

Il permet également de détecter les déclarations concernant un même patient, à la condition que les informations saisies soient strictement identiques, afin de générer le même code d'anonymat. C'est pourquoi :

- Il est important de respecter les conventions précisées ci-dessous
- Une deuxième saisie vous sera demandée pour valider ces informations

**Prénom** : saisir le **premier prénom de naissance** (pour les personnes possédant plusieurs prénoms), dans son **intégralité** (en incluant les prénoms composés en entier, les tirets, les espaces et les apostrophes).

**Initiale du nom** : saisir la **première lettre du nom de naissance** (ex : nom de jeune fille), du **premier composant** du nom pour les noms composés, de la particule (ex : De la Tour, saisir D).

**Date de naissance** : saisir jour et mois de naissance sur 2 chiffres, et l'année sur 4 chiffres.

**Sexe** : saisir ici le sexe assigné **à la naissance**. En cas de changement de sexe, l'informations sera renseignée plus loin dans la déclaration faite par le clinicien.

Prénom\*

Initiale du nom\*

Date de naissance\*

Sexe\*  Homme  
 Femme

← ① remplir

② cliquer

→ Vérifier la saisie

## Faire une déclaration 4/11 : confirmer le code d'anonymat

*Une confirmation est demandée, car le traitement de la déclaration par SpF repose sur l'exactitude de ces informations*

### Génération du code anonymat

Veillez confirmer les informations saisies.

Prénom\*

Initiale du nom\*

Date de naissance\*

Sexe\*  Homme  
 Femme

← ① remplir

② cliquer  
↓

→ Générer le code anonymat et commencer la déclaration

# Faire une déclaration 5/11 : renseigner les différentes pages du formulaire

Code d'anonymat **NPFN YHZO BSBY VEBH** Etat **En cours**

Sexe **Homme** Créée par **LOT FLORENCE**

Date de diagnostic du VIH (JJ/MM/AAAA) Date de diagnostic du sida (MM/AAAA)

Année de naissance **2000**


Année de naissance **2000**

Sexe : **Homme**

Code d'anonymat **NPFN YHZO BSBY VEBH**

Pays de domicile  France  
 Autre Pays  
 Inconnu  
[Réinitialiser](#)

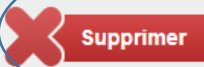
**① remplir** ←

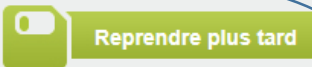
**② cliquer** → 

**Caractéristiques socio-démographiques**

- Sérologie VIH actuelle
- Sérologie VIH antérieure
- Observations
- Surveillance Virologique
- Clinicien
- Biologiste
- Statut de la déclaration

*La colonne de gauche permet de visualiser la progression dans le formulaire de déclaration.*

**Abandonner la déclaration, et effacer tout ce qui a été saisi.** 

*Suspendre la déclaration, en conservant ce qui a été saisi.* 

# Faire une déclaration 6/11 : navigation entre les pages et signification des symboles

Caractéristiques socio-démographiques



Sérologie VIH actuelle



Sérologie VIH antérieure



Observations

Surveillance Virologique

Clinicien

Biologiste

Statut de la déclaration

Observations ⓘ

*Pages déjà renseignées :*

- indique que les informations saisies dans la page sont valides,
- indique que la page contient une erreur bloquante (à corriger)
- indique que la page contient une erreur non bloquante (à vérifier)

Continuer

← Page en cours

Pages restant à remplir

Supprimer

Reprendre plus tard

# Faire une déclaration 7/11 : surveillance virologique du VIH

Date de diagnostic du VIH 01/01/2022 (JJ/MM/AAAA)

Date de diagnostic du sida (MM/AAAA)

Année de naissance 1928

Caractéristiques socio-démographiques 

Sérologie VIH actuelle 

Sérologie VIH antérieure 

Observations 

Surveillance Virologique

Clinicien

Biologiste

Statut de la déclaration

Il s'agit de tests complémentaires effectués par le CNR du VIH sur le premier prélèvement réalisé pour le diagnostic de l'infection. Attention à partir du 2 janvier 2020 les modalités de commande du matériel nécessaire à cette surveillance (buvards, sachets plastiques et enveloppes T pré-adressées) sont modifiées. Les commandes se font désormais en ligne sur <http://moncouponlibre.santepubliquefrance.fr/>. Lors de la première commande, créez votre compte et renseignez votre adresse mail, pour pouvoir valider le compte. Puis pour chaque commande il suffira de vous identifier, d'indiquer le code du matériel à commander : KITVIR012020, et la quantité souhaitée.

Votre participation à la surveillance virologique est volontaire. Pour y participer, vous devez déposer sur le buvard six fois 20 microlitres de sérum du premier prélèvement, faire sécher le buvard au moins une heure à température ambiante, le placer dans le sachet plastique, puis l'envoyer au CNR avec une impression de votre déclaration), dans l'enveloppe T.

Les conditions d'envoi de ce prélèvement (sérum séché sur un buvard inséré dans un sachet plastique) le rendent non dangereux, un triple emballage n'est donc pas nécessaire.

La participation des patients à cette surveillance est également volontaire. Vous n'avez pas besoin d'attendre de savoir si le patient refuse d'y participer, puisque c'est le médecin qui mentionne son refus éventuel sur le feuillet médical (environ 3 % de refus). Dans ce cas, Santé publique France en informe le CNR, qui détruit alors les données virologiques.



*Cette page rappelle les modalités de la surveillance virologique du VIH.  
La participation du biologiste à cette surveillance est très importante.*

*Le CNR du VIH réalise sur les buvards un test d'infection récente, qui permet de repérer les diagnostics précoces et qui est utilisé pour calculer l'incidence du VIH. Le CNR effectue également un typage, et en cas de découverte d'un variant rare, en informe le biologiste.*

# Faire une déclaration 8/11 : indiquer le médecin prescripteur

Date de diagnostic du VIH 26/01/2023 (JJ/MM/AAAA)

Date de diagnostic du sida (MM/AAAA)

Année de naissance 1901

Caractéristiques socio-démographiques



Sérologie VIH actuelle



Sérologie VIH antérieure



Observations



Surveillance Virologique



Clinicien

Biologiste

Statut de la déclaration

Département du clinicien

Clinicien ayant prescrit la sérologie VIH ou prenant en charge la personne VIH+

Téléphone clinicien

Si vous ne trouvez pas le clinicien dans la liste ci-dessus, veuillez cocher cette case afin de pouvoir renseigner ses coordonnées. Cochez aussi cette case en cas de sérologie VIH remboursée sans prescription (VIH-test).

Continuer

*Si le clinicien a un compte dans e-DO : son nom s'affiche quand on en saisit ici les premières lettres.*

*S'il ne s'affiche pas, c'est qu'il n'a pas encore de compte e-DO : cliquer sur cette case et saisir directement les nom et coordonnées du clinicien*

*Cliquer également ici en cas de sérologie VIH SANS prescription médicale.*

# Faire une déclaration 9/11 : en cas d'absence de prescription

Date de diagnostic du VIH 26/01/2023 (JJ/MM/AAAA)

Date de diagnostic du sida (MM/AAAA)

Année de naissance 1901

Caractéristiques socio-démographiques

Sérologie VIH actuelle

Sérologie VIH antérieure

Observations

Surveillance Virologique

Clinicien

Biologiste

Statut de la déclaration

Département du clinicien

Clinicien ayant prescrit la sérologie VIH ou prenant en charge la personne VIH+

Téléphone clinicien

Si vous ne trouvez pas le clinicien dans la liste ci-dessus, veuillez cocher cette case afin de pouvoir renseigner ses coordonnées. Cochez aussi cette case en cas de sérologie VIH sans prescription (VIH-test).

Nom du clinicien

Prénom du clinicien

Courriel du clinicien

Cadre d'exercice du clinicien  Hôpital

Ville

Réinitialiser

Département du lieu d'exercice

Lieu d'exercice du clinicien (ou « VIH test » en cas de sérologie VIH remboursée sans prescription)

Si vous ne trouvez pas le lieu d'exercice veuillez cocher cette case pour le renseigner

*En cas de sérologie sans prescription médicale :  
- dans le cadre du dispositif VIH TEST, depuis 2022, indiquer ici « VIH TEST »  
- En dehors de ce dispositif, indiquer ici simplement « SANS PRESCRIPTION »*

Continuer

Reprendre plus tard

Supprimer



# Faire une déclaration 10/11 : contrôle avant envoi de la déclaration

Année de naissance 1928

Caractéristiques socio-démographiques

Sérologie VIH actuelle

Sérologie VIH antérieure

Observations

Surveillance Virologique

Clinicien

Biologiste

Statut de la déclaration

### Synthese des erreurs et incohérences

Les erreurs suivantes ont été détectées  
**Département de domicile au moment du diagnostic VIH:** Le département de domicile doit être renseigné.

Les erreurs suivantes ont été détectées  
**Date de la dernière sérologie négative (y compris tests rapides et auto-tests):** Veuillez renseigner la date de la dernière sérologie négative si vous la connaissez.

*Pour corriger les erreurs, se placer sur la page concernée et cliquer sur « Modifier »*

### Historique

*La dernière page récapitule les éventuelles erreurs et valeurs manquantes.*

*Tant qu'il reste des erreurs bloquantes, le bouton d'envoi n'est pas disponible.*

Supprimer

Visualiser la fiche (PDF)

Envoyer la déclaration

# Faire une déclaration 11/11 : envoyer la déclaration

Caractéristiques socio-démographiques



Sérologie VIH actuelle



Sérologie VIH antérieure



Observations



Surveillance Virologique



Clinicien



Biologiste



Statut de la déclaration

## Synthese des erreurs et incohérences



Après envoi de la déclaration, pensez bien à visualiser la fiche pour l'imprimer et la joindre au buvard que vous transmettez au CNR

## Historique

- Création le 29/08/2019 par FLORENCE LOT

***Une fois la déclaration complétée, ne pas oublier de l'envoyer en cliquant ici !***  
***C'est seulement après cette opération que la déclaration devient visible pour l'ARS et pour SpF.***

***Générer un PDF de la déclaration remplie pour impression ou enregistrement***



Visualiser la fiche



Envoyer la déclaration

***Après envoi, un bouton « Modifier » apparaît : il permet de modifier ultérieurement la déclaration si le biologiste le souhaite.***

**RETROUVER UNE DÉCLARATION VIH**

## Retrouver une déclaration 1/2

The screenshot shows the e-do web interface. At the top left is the logo 'e do' with the tagline 'maladies à déclaration obligatoire'. On the top right, the user profile for 'FLORENCE LOT', a biologist at 'LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE', is displayed, along with the last connection date '11/07/2019 à 13h09' and links for 'Changer de profil/maladie' and 'Se déconnecter'. Below the header is a navigation menu with tabs: 'Accueil', 'Mes déclarations', 'Mes profils', 'Personnes autorisées', and 'Mes rapports'. The 'Mes déclarations' tab is active, showing a dropdown menu with options: 'Effectuer une déclaration', 'Mes déclarations à envoyer' (highlighted with a red arrow), 'Mes déclarations envoyées', 'Mes déclarations à compléter', and 'Rechercher des déclarations'. A red arrow points to the 'Mes déclarations à envoyer' option. Below the menu, there is an 'Informations' section with a red header and the text 'e-DO FORMATION 28/08/2018'.

Le biologiste retrouve ici ses déclarations pendant 12 mois :

- **Déclarations à envoyer** : elles ne sont pas encore visibles pour ARS/SpF, il faut les finaliser et les envoyer
- **Déclarations envoyées** : pour consultation ou correctif éventuel
- **Déclarations à compléter** : SpF a demandé un complément d'information, en attente de réponse

**Attention** ces déclarations sont susceptibles d'être effacées de votre espace déclarant au bout de 12 mois. Si vous souhaitez en conserver une copie au-delà de 12 mois, vous devez imprimer ou enregistrer le PDF.

## Retrouver une déclaration 2/2

[Accueil](#) | [Mes déclarations](#) | [Mes profils](#) | [Personnes autorisées](#) | [Mes rapports](#)

Accueil > Mes déclarations > Liste des déclarations à envoyer

### Liste des déclarations à envoyer

Domaine

Un élément trouvé.

Code d'anonymat	Date de diagnostic du VIH	Date de diagnostic du sida	Sexe	Année de naissance	Type de declaration	Créée par	Etat Declarant	Date de l'etat	Filtre VIH SIDA	Filtre ENFANT ADULTE VIH	Filtre ENFANT ADULTE SIDA
<a href="#">NPFN YHZO</a> <a href="#">BSBY VEBH</a>			Homme	2000	Spontanée	PICHON PIERRE (autorisé par LOT FLORENCE)	En cours	15/07/2019			

Un élément trouvé.

Export: CSV

*Dans cette colonne, les déclarations non envoyées apparaissent comme « En cours ». Après envoi elles apparaissent comme « Envoyée ».*

*Pour finaliser une déclaration à envoyer, cliquer sur le code d'anonymat pour accéder aux pages de la déclaration, et procéder comme indiqué dans la partie : « Faire une déclaration ».*

*Pour modifier une déclaration déjà envoyée, cliquer sur le code d'anonymat, puis sur le bouton « Modifier », ajouter les informations souhaitées puis envoyer cette nouvelle version.*

# BESOIN D'AIDE?

Questions sur la CPS et autres cartes de la famille CPx :

→ <http://esante.gouv.fr/services/espace-cps>

Questions techniques (lecteurs de cartes, pb informatiques, demande d'accès aux fiches papier si impossibilité d'utiliser e-DO) :

→ E-DO info service



Questions sur les variables ou sur le contenu des formulaires :

→ Santé publique France :

Cellule régionale :

National : ANSP-DMI-VIC@santepubliquefrance.fr